Reconduction en 2025 !

Partenariat entre la commune de Chevrier et les Transports Publics Genevois (TPG) : 100 € de rabais sur votre abonnement 2nde classe annuel de transports en commun !

Votre Commune s'est engagée dans une action responsable dans le secteur de la mobilité en encourageant l'utilisation des transports publics. Vous avez la possibilité d'acquérir votre **abonnement annuel à prix réduit** sous conditions de ressources du foyer fiscal.

Destiné à l'ensemble de la population, hors enfants ayant souscrit un abonnement de Transports Scolaires CCG, avec un **quotient familial inférieur à 2000 €.**

Offre valable pour l'acquisition d'un **abonnement 2nde classe annuel Local (zone 230)** ou **Léman Pass (zones 10+230) :** participation financière de 100 € par personne résidant sur la commune.

Prenez connaissance de la démarche décrite ci-après et inscrivez-vous **entre le 1er avril 2025 et le 18 décembre 2025** pour solliciter la contribution financière de la commune. Dès réception de la validation de la Commune, vous pourrez acheter votre nouvel abonnement annuel jusqu'au **31 décembre 2025**.

Tout se fait en ligne sur webshop.tpg.ch et par email pour l'envoi de votre justificatif de revenus à la mairie.

1. Vous sollicitez la participation financière depuis la boutique en ligne : https://webshop.tpg.ch/offre-commune
   en joignant l'un des justificatif de domicile suivant : Livret de famille (pour abonnement junior par exemple), Facture de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone, Taxe foncière.
2. Sous « Offres de ma commune », vous sélectionnez « Chevrier » dans le menu déroulant
3. L'offre disponible apparait et vous pouvez demander votre participation financière en vous connectant avec votre carte SwissPass. En parallèle, vous adressez un justificatif de vos revenus à mairie@chevrier.fr
4. La commune vérifie si vous êtes éligible (résidence principale dans la commune et quotient familial de 2000 € maximum) et valide votre demande sous 5 jours.
5. Vous retournez sur le webshop pour finaliser votre achat via votre compte en ligne (à créer si vous n'en avez pas déjà un). Le montant de la participation financière de la commune est visible dans votre compte webshop et vient en déduction du coût de l'abonnement au moment de votre paiement.

IMPORTANT

Pour bénéficier de l'offre en ligne, veuillez ne pas acheter ni renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune après votre demande sur le webshop..

Si vous n'avez pas accès à internet ou rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le Service Relation Clientèle des TPG au 00800 022 021 20 (numéro gratuit depuis la France) ou à vous rendre dans une agence (Cornavin, Rive ou Lancy Pont-Rouge) qui pourra faire les démarches pour vous et commander votre carte SwissPass (la carte SwissPass peut aussi être commandé en ligne sur le webshop des TPG).

Vous aurez simplement besoin d'une pièce d'identité en cours de validité ; votre photo nécessaire pour la carte SwissPass pourra être prise en agence TPG ou téléchargée via le webshop TPG.

Les CFF ne participent pas aux actions des communes.

VALIDITE

L'abonnement acquis est valable une année et n'est pas remboursable. Ce titre de transport vous permet de vous déplacer en tram, bus, mouettes et train, selon les conditions tarifaires UNIRESO.

Tarifs publics en vigueur (prix en euros soumis à la fluctuation d'un taux de change - tarifs indicatif au 18 mars 2025)

Durée	Type d'abonnements	Catégorie	Tarif public abonnement	Tarif préférentiel avec aide de la commune déduite
Annuel	Léman Pass 230	**Adulte** 2nde classe	306 €	206 €
	Léman Pass 230	**Jeune** 2nde classe	243 €	143 €
Annuel	Léman Pass 10+230	**Adulte** 2nde classe	821,50 €	721,50 €
	Léman Pass 10+230	**Jeune** 2nde classe	655,40 €	555,40 €

Un abonnement local zone 230 vous permet de circuler en utilisant les lignes M, N, 80, 272 et trains entre Saint Julien-en-Genevois et Valleiry **sur toute la zone 230.**

Un abonnement Léman Pass 10+230 vous permet de circuler en utilisant les lignes M, N, 80, 272 et trains entre Saint Julien-en-Genevois et Valleiry **sur toute la zone 230 mais aussi sur l'ensemble des lignes (bus, tram, train, mouettes genevoises du canton de Genève)** y compris les trains du Léman express pour l'ensemble des dessertes du canton de Genève**.**